

Initiative populaire: « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac »

Volksinitiative «Ja zum Schutz der Kinder und Jugendlichen vor Tabakwerbung

Marie-France Roth Pasquier, Conseillère nationale, FR

Liberté. Solidarité.
Responsabilité.

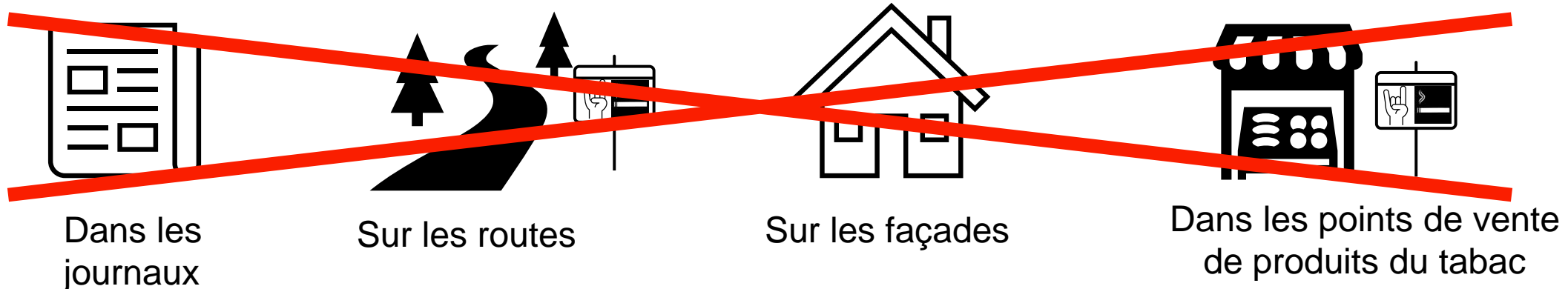


Initiative populaire contre la publicité pour le tabac

De quoi s'agit-il?

- L'initiative a pour **objectif d'interdire toute forme de publicité pour le tabac qui touche les enfants et les jeunes.**
Die Initiative verfolgt das Ziel, jede Art von Tabakwerbung, die Kinder und Jugendliche erreicht, zu verbieten.
- La publicité pour le tabac qui touche exclusivement les adultes reste autorisée.
Tabakwerbung, die ausschliesslich Erwachsene erreicht, bleibt erlaubt.
- **La publicité pour le tabac doit être interdite partout où elle peut être vue par les jeunes.**
Tabakwerbung soll überall verboten werden, wo diese von Jugendlichen gesehen werden kann.

Entre autres :



Le texte de l'initiative.

Texte de l'initiative.

Art. 41, al. 1, let. g

1 La Confédération et les cantons s'engagent, en complément de la responsabilité individuelle et de l'initiative privée, à ce que:

g. les enfants et les jeunes soient encouragés à devenir des personnes indépendantes et socialement responsables et soient soutenus dans leur intégration sociale, culturelle et politique et à ce que leur santé soit promue.

Art. 118, al. 2, let. b

2 Elle légifère sur:

b. la lutte contre les maladies transmissibles, les maladies très répandues et les maladies particulièrement dangereuses de l'être humain et des animaux; elle interdit notamment, pour les produits du tabac, toute forme de publicité qui atteint les enfants et les jeunes;

Qui est derrière l'initiative?

Initiant(e)s

- L'initiative a été lancée par l'Alliance pour la santé en Suisse:

Travail.Suisse



svbg fsas

Schweizerischer Verband
der Berufsorganisationen
im Gesundheitswesen | Federazione Svizzera
delle Associazioni
professionali sanitarie | Fédération Suisse des
Associations professionnelles
du domaine de la Santé



Les partisans

Arguments

- 9'500 personnes meurent chaque année en Suisse suite à la consommation de tabac. Et **57% des fumeurs commencent à fumer à l'adolescence.**
9'500 Menschen sterben in der Schweiz jährlich an den Folgen von Tabakkonsum. 57% der Rauchenden beginnt damit im Jugendalter.
- **Le sponsoring et la publicité** des producteurs de tabac s'adressent **spécifiquement aux jeunes** notamment en sponsorisant des fêtes, des open airs et des concerts. **Le lien entre publicité et consommation chez les jeunes est prouvé dans de nombreuses études.**
Sponsorings und Werbung von Tabakproduzenten richten sich gezielt an Jugendliche. Mit dem Sponsoring von Partys, Open-Airs und Konzerten inszenieren sie sich als Wohltäter, verführen jedoch Jugendliche zum Rauchen. Werbung hat nachweislich einen Einfluss auf den Tabakkonsum von Jugendlichen.
- La consommation de tabac entraîne chaque année en Suisse **des coûts sociaux de 4 milliards** de francs sous forme de pertes de production, dues à la maladie, au chômage, à l'invalidité et aux décès prématurés.
Der Tabakkonsum verursacht in der Schweiz jährlich soziale Kosten von 4 Milliarden Franken in Form von Produktionsausfällen wegen Krankheit, Arbeitslosigkeit, Invalidität und vorzeitigen Todesfällen.

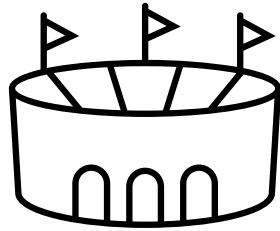
Le contre-projet indirect

Différences avec l'initiative

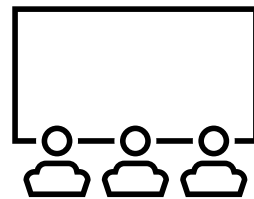
- Le contre-projet renonce à une interdiction générale de la publicité pour les produits du tabac là où les enfants et les jeunes pourraient y avoir accès. Elle reste autorisée dans les **journaux gratuits, les réseaux sociaux, les kiosques ou les festivals.**

*Der Gegenentwurf verzichtet auf ein allgemeines Verbot für Werbung für Tabakprodukte, wo Kinder und Jugendliche diese wahrnehmen könnten. In **Gratiszeitungen, sozialen Netzwerken, an Kiosken oder auf Festivals ist sie weiterhin erlaubt.***

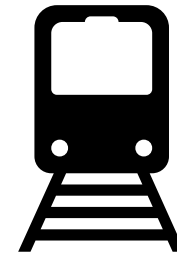
- Avec le contre-projet, la publicité pour le tabac est **interdite uniquement** dans les lieux suivants:
*Im Szenario mit dem Gegenvorschlag wird Tabakwerbung **nur** an folgenden Örtlichkeiten verboten:*



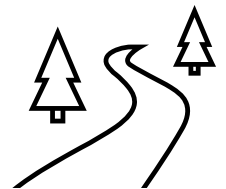
Sur et autour des terrains de sport



Au cinéma



Dans les transports publics



Dans l'espace public

Initiative vs. contre-projet indirect

Différences

Initiative

- Interdiction de la publicité pour le tabac **partout où la publicité peut atteindre les jeunes.**
- *Tabakwerbeverbot überall dort, wo Werbung Jugendliche erreichen kann.*
- La publicité pour le tabac n'est autorisée que dans les manifestations et les lieux où seules les personnes majeures ont accès.
- *Tabakwerbung nur noch an Veranstaltungen und Örtlichkeiten erlaubt, wo nur Volljährige Zugang haben.*

Contre-projet indirect

Interdiction de la publicité pour le tabac :

- Sur et autour des terrains de sport / *Sportplätzen*
- Au cinéma / *Kino*
- Dans les transports publics / *öffentlichen Verkehr*
- Dans les espaces publics / *öffentlichen Raum*
- En outre, autorisé à participer à des manifestations organisées à titre privé, à des fêtes, etc.
- *Weiterhin erlaubt an privat organisierten Veranstaltungen, Partys etc.*
- Possibilité de réglementations plus étendues par les cantons.

Les opposants à l'initiative

Arguments

- Les opposants à l'initiative affirment qu'elle va trop loin et qu'elle ne fait pas assez la part des choses entre les intérêts économiques et ceux de la santé publique.

Die Gegner der Initiative argumentieren, dass diese zu weit gehe und nicht genügend zwischen den Interessen der Wirtschaft und der öffentlichen Gesundheit abwäge.

- Le contre-projet indirect est suffisant ; il tient compte de manière appropriée de la protection de la jeunesse, mais respecte également les intérêts de l'économie du tabac.

Der indirekte Gegenvorschlag ist gut genug; er berücksichtigt den Jugendschutz in angebrachter Weise, respektiert jedoch auch die Interessen der Tabakwirtschaft.

Initiative

Recommandations de vote

➤ Conseil fédéral			Non	
➤ Conseil des États	12 Oui	29 Non		1 abstention
➤ Conseil national	88 Oui	101 Non		7 abstentions

➤ **Le Centre**

Conseil des États		12 Non		1 abstention
Conseil national	2 Oui	23 Non		2 abstentions

(dont MFRP)

Un "non" signifie le **rejet de l'initiative** et l'**acceptation du contre-projet indirect**.

Je vous remercie de votre attention.

Vielen Dank für Ihre Aufmerksamkeit.

Liberté. Solidarité.
Responsabilité.

